



16 mai 2022

037

> Développeurs de logiciels - Pharmacie

Liste des médicaments du 26 mai 2022

Le ministre de la Santé et des Services sociaux a autorisé la publication de la *Liste des médicaments* qui entrera en vigueur le 26 mai 2022.

Toutefois, des corrections ont été apportées au fichier valideur que vous avez en votre possession.

Une nouvelle version du fichier de la *Liste des médicaments* reflétant ces changements est disponible par nos services en ligne. Vous devez donc utiliser le fichier nommé ESR2 FICHVALID M5087 S1 20220516 080825.dat.

Nous vous rappelons que cette modification à la *Liste des médicaments* doit demeurer confidentielle jusqu'à la date de publication sur notre site Web, prévue le 24 mai 2022.

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec madame Marie-France Beaulieu au 418 682-5122, poste 5338. Vous pouvez également nous joindre par courriel à pilotage.gdm@ramq.gouv.qc.ca.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires